

Les origines de la crise Chinoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 133

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249951>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Les origines de la crise Chinoise

L'Impératrice régente Sy-Tay-Heou

La tragédie qui ensanglante la Chine est si terrible, ce qui se passe là-bas aura des conséquences si générales et si importantes, que nous sommes sûrs d'intéresser nos lecteurs en leur rappelant de quelle manière elle a pris naissance. L'arrivée au pouvoir de l'impératrice régente a été fatale à la paix ; elle a joué un des premiers rôles dans les événements qui ont préparé la crise actuelle de l'empire chinois. En face des tendances novatrices de l'empereur Koang-Su, Sy-Tay-Heou représentait, pendant ces dernières années, l'esprit conservateur chinois, dont les tendances réactionnaires ont été poussées jusqu'à l'extrême par les Bo-xeurs. Aussi, l'impératrice est-elle devenue la protectrice et la complice de ces irréconciliables ennemis des Européens. Nous empruntons à la *Revue de Paris* le portrait de ce personnage historique, au nom duquel s'attachera peut-être le souvenir d'une conflagration générale en Europe.

La future impératrice est née le dixième jour de la dixième lunaison de la quatorzième année de l'empereur Toa-Kang (10 novembre 1834). Son père, seigneur banneret de modeste fortune, était suffisamment à l'aise pour faire donner à ses filles — ce qui est assez rare — un bon rudiment d'éducation littéraire. Par sa situation de maréchal tartare, ce seigneur appartenait donc à la noblesse mongole, considérée comme l'extension de la famille impériale, la garde d'honneur de la dynastie régnante, la troupe d'élite où se recrutent les grands dignitaires tartares, la pépinière où sont choisies

les femmes qui doivent orner le harem du Fils du ciel.

Sy-Tay-Heou n'eut donc point à user d'intrigues pour franchir les portes du palais impérial.

En Chine lorsque la femme n'est pas seulement l'épouse, mais la mère d'un fils, d'un héritier, sa situation change notablement. La femme mère est au sommet de la famille ; elle jouit non plus seulement du *droit passif* du respect, mais du *droit actif* de remontrance et de direction.

C'est ce qui fit la fortune de la fille du seigneur banneret, entrée parmi les élues du harem en 1852 ou 1853. L'impératrice de l'Est n'avait pas d'enfant. La future douairière avait rapidement captivé le Fils du Ciel par sa beauté et son intelligence. Cependant, malgré toutes les séductions de sa personne et les habiletés de son subtil génie, son ambition aurait échoué en face de l'impossible, si, la cinquième année du règne de Hien-Fong, limite fixée aux empereurs pour avoir un fils, la favorite n'eût donné le jour à un garçon. On devine l'ineffable joie de l'impérial époux comblé dans son attente. Il n'avait plus rien à refuser à la mère de l'attendu. Celle-ci, jusqu'alors, ne portait que son petit nom de jeune fille, transformé en nom de harem ; je n'ai pu le découvrir. Aussitôt après la naissance de l'héritier, elle reçut un nom officiel : *Tse-Hy* (1) *Miséricordieuse Bienfaitrice*, sous lequel on la désigne fort souvent. Selon la coutume, l'empereur l'installa solennellement au

(1) Pour les mots chinois, je maintiens l'orthographe essentiellement française des missionnaires. Elle permet à tout lecteur de prononcer exactement les mots chinois en les lisant tels qu'ils sont écrits, ce qui est impossible avec l'irrégulière orthographe anglaise que beaucoup suivent à tort. Seule l'h a besoin d'explication. Isolée devant a, e, i, o, u, elle indique une aspiration modérément rude ; devant i, elle indique un ch adouci, moins sifflant que le sh anglais.

Sy-Leou-Kong, palais indépendant du harem, et destiné à l'impératrice de l'Ouest, *Sy-Tay-Heou*, titre qu'il lui reconnut par décret impérial annonçant à tout l'Empire l'heureux événement. Tse-Hy devenait presque l'égale de la vénérable impératrice, l'inféconde Tong-Tay-Heou.

Pour comprendre ces caresses de gloire, il suffit de connaître le point capital de la doctrine qui régit le monde chinois ; avoir un héritier est non seulement la plus grande joie, mais le principal devoir d'un Chinois. Confucius a dit : « La piété filiale est la base de la vertu. Trois crimes existent contre cette vertu. Le plus grand est de manquer de postérité. » Aucun axiome, peut-être, dans le monde entier, ne jouit d'une créance plus profonde et d'une application plus instense que ces paroles du Sage. N'avoir pas de fils est la plus redoutable calamité pour un Céleste. C'est méuser de la vie sans s'assurer les hommages essentiels à la félicité dans l'au-delà. Plus encore, c'est faire faillite à la lignée d'ancêtres qui a droit à la perpétuité de ces hommages des descendants. C'est donc un malheur, un déshonneur, un manque de piété filiale envers les aïeux ; c'est l'absence de la condition principale de la vertu. On peut discuter ces idées bizarres, qui, d'une contingence, font un principe philosophique. Parce qu'elle contient une part de vérité adaptée à des coutumes séculaires, elles commandent la vie chinoise. Elles expliquent la polygamie, l'adoption, les fiançailles précoces, les mariages nombreux, les honneurs rendus aux mères et à certaines veuves.

Au palais impérial et dans toute la Chine, en 1855, ces idées triomphèrent : enthousiasme universel, amnistie générale et fêtes populaires dans les provinces qui n'étaient pas occupées par les rebelles. Point n'est donc besoin

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 31

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle chantait, et la scène se couvrait de fleurs ; après chaque grand air, on voulait la revoir encore ; on la rappelait. Elle se surpassait. Au troisième acte, son triomphe devenait éclatant : jamais elle n'avait possédé, à ce degré, cette puissance magique d'une voix admirable, qui captive les foules. Celui qui lui donnait la réplique en était digne.

Tous deux soupiraient, en des chants sublimes, toute la poésie de la tendresse humaine.

Et, tout à coup, il y eut un arrêt dans le chant de la Bocellini, elle sentit une douleur

étrange dans son larynx comme si des cordes s'y brisaient. Elle pâlit ; elle ne comprenait pas la cause de cette impossibilité d'émettre les sons... Et dans la salle, c'était une stupeur. On attendait, avec angoisse, la fin de cette défaillance locale. Le frisson de plaisir se changeait en immense étonnement.

Marie-Alice fit un effort surhumain pour reprendre sa vocalise. Elle ne fit entendre qu'un son rauque de clavecin brisé.

Tous avaient encore dans l'oreille les accents sublimes de la minute précédente... Et rien ne venait plus que cette note rauque et fêlée !

Glacée et frissonnante, Marie-Alice ne savait que dire à cet auditoire qui, toujours, attendait et voulait espérer une revanche. Allait-elle reprendre, avec encore plus de brio et de maîtrise, l'air interrompu ? Et la cantatrice, d'une pâleur mortelle, sous son fard, ne savait quelle parole trouver pour expliquer cette impossibilité subite d'émettre un son.

Et, de là-haut, des combles, un rustre sans

pitie, osa siffler la Bocellini.

Une balle, qui l'eût frappée en plein cœur, n'aurait pas produit plus d'effet que cet impitoyable sifflet. Marie-Alice chancela ; et, lourdement, sur la scène, elle s'affaissa privée de sentiment. Aussitôt, tomba le rideau.

Le spectacle qui touchait à sa fin, ne fut pas repris, et la foule s'écoula tristement impressionnée, commentant cette perte subite de la voix. Était-ce ainsi, misérablement, que devait finir la carrière de cette impeccable artiste, qui n'avait connu que des succès éclatants.

A peine remise de son évanouissement, Marie-Alice, sans consentir à entendre la moindre parole de condoléance, venait de quitter le théâtre.

Perdue, sans même changer de costume, le dissimulant sous une mante, elle s'était jetée dans une voiture ; et là, blottie au fond, portières closes, et vitres relevées, elle demeura seule pour songer à cette étrange défaillance dans son chant.